

Le Conseil des enfants se dévoue pour Haïti!

«Ils ont tout fait», nous a confié leur Président, l'Echevin P.Brzakala, «ils sont allés voir les commerçants et même, pour se donner plus de chances de réussite, ont contacté Marie-Claire Fonsny pour qu'elle parle de leur déjeuner dans ses «Niouzz». L'a-t-elle fait, nous ne savons pas, mais la démarche chez les commerçants a, elle, connu un plein succès. «La Pâtisserie», «La Boîte à Pains», «La p'tite fournée», la Maison Gardier, M. et Mme Lemaire-Spelte, Mme Véronique Reip, toutes et tous ont offert les délicieux croissants et pains au chocolat que vous avez dégustés. «Café Liégeois» a offert le café et l'AD Delhaize a fourni le complément qu'il fallait pour que le déjeuner soit un succès. Une belle solidarité des commerçants qui vaut d'être mise en évidence! Bravo, les enfants,

et merci à tous ceux et celles qui les ont aidés à mener leur idée à bien!

Où ira l'argent récolté lors des actions menées à Soumagne? Nous vous avons promis quelques explications à ce sujet; les voici, comme nous les a transmises Monsieur Foulon qui, comme plusieurs familles belges, a adopté des enfants Haïtiens. Pour canaliser tous ses efforts, la famille Foulon a lancé l'ASBL «SOS Aidez notre pays Haïti», Avenue de la Résistance, 224, 4630 Soumagne. Celle-ci regroupera les bénéficiaires des nombreuses manifestations que des parents organisent un peu partout dans le pays, en vue de reconstruire ou réhabiliter les bâtiments de l'orphelinat où ont été élevés leurs enfants: l'«Oeuvre N-D des Victoires» dirigée par une religieuse de 82 ans, Sœur Marie-Dominique.

Un architecte local procède actuellement à un état des lieux. En attendant, les enfants «campent» dans une partie un peu épargnée par le séisme. «L'ASBL ne se contentera pas de remettre les bâtiments en état», nous a précisé M. Foulon, «elle essaiera ensuite d'aider l'orphelinat à dépasser le rôle qu'il tenait jusqu'à présent, loger et nourrir les orphelins, en fournissant les moyens d'un encadrement thérapeutique et pédagogique, car beaucoup d'enfants accusent un certain retard». Vous conviendrez que votre déplacement à l'une ou l'autre activité valait la peine. Si vous en avez été empêchés, il vous est toujours possible d'aider l'ASBL en vous servant de son n° de compte BE30 001604972811.

F. Bovy

LG13/10/MS



Celles et ceux qui vous ont servi les «déjeuners Haïti» de Melsin